

## COPROPRIÉTAIRE

Un copropriétaire est une personne habitant une copropriété. Il a la responsabilité d'évacuer le bâtiment au meilleur de ses moyens, de se diriger vers le point de rassemblement et de suivre les directives données.

### Rôle lors d'une urgence

#### EN CAS DE DÉBUT D'INCENDIE

- 1 Gardez votre calme.
- 2 Déclenchez l'avertisseur manuel d'incendie.
- 3 Tentez de circonscrire, maîtriser ou éteindre le début d'incendie à l'aide d'un extincteur portatif, et ce, uniquement si votre santé et votre sécurité ne sont pas en danger.

#### EN CAS D'ALARME INCENDIE

- 1 Restez calme.
- 2 Portez attention et suivez les directives du coordonnateur des mesures d'urgence provenant du système de communication phonique.
- 3 Faites rapidement le tour de votre logement et ordonnez aux gens qui s'y trouvent d'évacuer les lieux immédiatement.
- 4 Fermez tout appareil de cuisson (four, micro-ondes, etc.).
- 5 Fermez les fenêtres et si cela s'applique, fermez votre porte-patio.
- 6 Avant d'ouvrir la porte, touchez-la du revers de la main. Si elle n'est pas chaude, ouvrez-la doucement. Si le corridor est libre de fumée, sortez de votre appartement et fermez la porte sans la verrouiller.
- 7 Dirigez-vous vers le point de rassemblement extérieur et informez le chef du point de rassemblement que votre logement est évacué.

**Note :** Si la fumée vous empêche d'évacuer votre logement, ne sortez pas. Refermez la porte et laissez-la déverrouillée. Apposez une serviette détremnée au bas de votre porte et signalez votre présence en composant le 911, en attirant l'attention par la fenêtre (serviette, drap, etc.).

### Suite à l'évacuation

Les copropriétaires (incluant les personnes sous leur responsabilité) doivent rester au point de rassemblement et suivre les directives données par le chef du point de rassemblement.

## ACCOMPAGNATEUR POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

L'accompagnateur a comme fonction d'escorter les personnes à mobilité réduite en cas d'évacuation. Il est responsable d'assister les personnes à mobilité réduite à gagner une issue de secours, de les placer dans un endroit sécuritaire et de faire connaître leur présence et leur état de santé.

### Rôle lors d'une urgence

#### EN CAS DE DÉBUT D'INCENDIE

- 1 Gardez votre calme.
- 2 Déclenchez l'avertisseur manuel d'incendie.
- 3 Tentez de circonscrire, maîtriser ou éteindre le début d'incendie à l'aide d'un extincteur portatif, et ce, uniquement si votre santé et votre sécurité ne sont pas en danger.

#### EN CAS D'ALARME INCENDIE

- 1 Prenez votre équipement (radio-émetteur). Effectuez un test de fonctionnalité avec le radio-émetteur.
- 2 Dirigez-vous vers la personne à mobilité réduite.
- 3 Procédez à l'évacuation de la personne à mobilité réduite.
  - S'il vous est impossible de faire descendre la personne à mobilité réduite par une cage d'escalier afin de rejoindre le point de rassemblement, amenez la personne à mobilité réduite près d'une cage d'escalier (de préférence la cage d'escalier « A »).
  - En cas de danger immédiat, faites entrer la personne dans la cage d'escalier.
  - Si vous êtes seul, quittez les lieux et informez immédiatement le coordonnateur de la présence de personne à mobilité réduite dans la cage d'escalier.
  - Si vous n'êtes pas seul, accompagnez la personne à mobilité réduite dans la cage d'escalier (jusqu'à l'arrivée des secours) pendant qu'une autre personne ira se rapporter au coordonnateur.
- 4 Une fois les secours arrivés, aidez à l'évacuation de la personne et rendez-vous par la suite au point de rassemblement pour vous y rapporter.

Note : si vous êtes seul avec les personnes à mobilité réduite et que vous n'avez aucun moyen de communication, vous devrez quitter les lieux et laisser seules les personnes à mobilité réduite afin d'aller immédiatement informer le coordonnateur ou le chef du point de rassemblement de la présence de ces personnes dans la cage d'escalier.

### Suite à l'évacuation

L'accompagnateur doit rester disponible auprès du chef du point de rassemblement afin de suivre ses directives.